

# « PARETURN PRIMONIAL SYSTEMATIC PLUS »

Compartiment de PARETURN, Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

## PROSPECTUS SIMPLIFIE MARS 2011

Le prospectus simplifié comporte seulement les caractéristiques essentielles descriptives de la Société. Pour plus d'informations, à savoir le dernier prospectus complet (le « Prospectus »), ainsi que les derniers rapports annuels et semi annuels qui décrivent en détail les objectifs de la Société, les frais et dépenses, les risques et tout autre renseignement, veuillez contacter votre conseiller financier ou demander l'ensemble de cette documentation à l'adresse suivante : **33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange**. Tous ces documents sont tenus gratuitement et à tout moment à la disposition du public.

### INFORMATIONS GENERALES

---

**Forme juridique :** La Société offrant plusieurs compartiments, soumise à la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 Décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée (« Loi de 2002 »).

**Siège social :** 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg

**Date de constitution :** 25 mars 1994

**Exercice social :** du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre de chaque année

**Promoteur :** BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

**Société de gestion :** MDO Management Company SA, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

**Gestionnaire délégué :** Primonial Asset Management, 21, rue de la Banque, F-75002 Paris, France

**Banque dépositaire, Agent de Registre et de Transfert délégué (« l'Agent de Registre et de Transfert ») :**

BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

**Agent administratif délégué :** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange

**Réviseur d'entreprises :** Deloitte S.A., 560, r. de Neudorf, L- 2220 Luxembourg

**Autorité de contrôle :** Commission de Surveillance du Secteur Financier ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu))

---

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	
<b>Objectif d'investissement</b>	L'objectif du compartiment <b>PARETURN PRIMONIAL SYSTEMATIC PLUS</b> (libellé en EUR) est d'investir de manière discrétionnaire en s'appuyant sur un système quantitatif qui, sur base d'analyses des performances des Organismes de Placement Collectif dans lesquels le compartiment investit, des corrélations entre eux et des volatilités, détermine une allocation d'actifs adaptée aux conditions de marché en vigueur et ayant pour objectif de ne pas dépasser une volatilité annuelle de 15 %.
<b>Politique d'investissement</b>	<p>Pour réaliser son objectif, le compartiment investira ses actifs principalement dans des valeurs mobilières du monde entier ou dans des actions ou parts émises par des Organismes de Placement Collectif du type ouvert ayant pour politique d'investissement d'investir dans de telles valeurs, sans restriction ou limitation quant à la diversification industrielle ou sectorielle qu'il s'agisse d'actions, d'obligations à taux fixes ou flottants ou à coupon zéro ou convertibles, d'instruments du marché monétaire, de dépôts à termes ou de liquidités.</p> <p>Dans des circonstances exceptionnelles et lorsque les conditions des marchés financiers le requièrent, le compartiment pourra, dans un but de protection des intérêts des actionnaires, investir la totalité de ses actifs dans des dépôts à terme ou dans des instruments du marché monétaire.</p> <p>En cas de liquidation ou fusion du compartiment, il pourra être dérogé aux dispositions d'investissement telles que décrites ci-dessus dans les deux mois précédant cette liquidation ou fusion.</p>

<p><b>Profil de risque</b></p>	<p>Les investisseurs potentiels sont priés de lire attentivement le prospectus dans son intégralité avant de procéder à un quelconque placement. Aucune garantie ne peut être apportée quant à la réalisation des objectifs d'investissement des compartiments de la Société et la performance obtenue par le passé ne constitue pas une garantie quant à la performance future. Tout investissement peut également être affecté par des modifications quelconques relatives aux règles en matière de contrôle des taux de change, de fiscalité ou de retenue à la source ou encore en termes de politiques économiques et monétaires.</p> <p>Enfin, l'investisseur est averti que la performance des compartiments peut ne pas être conforme à leur objectif et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.</p> <p>Les risques applicables spécifiquement au compartiment sont décrits ci-après.</p> <p><b><u>Risque lié aux marchés actions :</u></b></p> <p>Les risques associés aux placements en actions (et instruments apparentés) englobent des fluctuations significatives des cours, des informations négatives relatives à l'émetteur ou au marché et le caractère subordonné des actions par rapport aux obligations émises par la même société. Les fluctuations sont par ailleurs souvent amplifiées à court terme. Le risque qu'une ou plusieurs sociétés enregistrent un recul ou ne progressent pas peut avoir un impact négatif sur la performance de l'ensemble du portefeuille à un moment donné.</p> <p>Il n'y a pas de garantie que les investisseurs verront la valeur s'apprécier. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent tout aussi bien diminuer qu'augmenter et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise initiale.</p> <p>Il n'y a aucune assurance que l'objectif d'investissement sera effectivement atteint.</p> <p>Certains compartiments peuvent investir en sociétés faisant l'objet d'une introduction en bourse (Initial Public Offering). Le risque dans ce cas est que le cours de l'action qui vient d'être introduite en bourse fasse preuve d'une grande volatilité à la suite de facteurs tels que l'absence d'un marché public antérieur, des transactions non saisonnières, le nombre limité de titres négociables et le manque d'informations sur l'émetteur. Un compartiment peut détenir de tels titres pendant très peu de temps, ce qui est de nature à augmenter les frais.</p> <p>Les compartiments investissant en valeurs de croissance peuvent être plus volatils que le marché dans son ensemble et peuvent réagir différemment aux développements économiques, politiques, du marché et spécifiques à l'émetteur. Les valeurs de croissance affichent traditionnellement une volatilité supérieure à celle des autres valeurs, surtout sur des périodes très courtes. De telles valeurs peuvent en outre être plus chères, par rapport à leur bénéfice, que le marché en général. Par conséquent, les valeurs de croissance peuvent réagir plus violemment à des variations de leur croissance bénéficiaire.</p> <p>Certains compartiments peuvent baser leur objectif sur une amplification des mouvements boursiers, ce qui entraîne une volatilité supérieure à la moyenne.</p> <p>Le gestionnaire peut temporairement adopter une attitude plus défensive lorsqu'il estime que la bourse ou l'économie des pays dans lesquels le compartiment investit connaît une volatilité excessive, un déclin général persistant ou d'autres conditions néfastes. Dans de telles circonstances, le compartiment peut se révéler incapable de poursuivre son objectif d'investissement.</p> <p><b><u>Risque de taux d'intérêt :</u></b></p> <p>La valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par nombre d'éléments ou d'événements comme les politiques monétaires, le taux d'escompte, l'inflation, etc.</p> <p>L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements en instruments obligataires et titres de créance.</p> <p><b><u>Risque de crédit :</u></b></p> <p>Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur d'obligations auquel sont exposés les compartiments et ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements. Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes.</p> <p>La dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur pourrait entraîner la baisse de la valeur des titres de créance concernés, dans lesquels le compartiment est investi.</p> <p>Certaines stratégies utilisées peuvent s'appuyer sur des obligations émises par des émetteurs présentant un risque de crédit élevé (titres à haut rendement).</p> <p>Les compartiments investissant en obligations à rendement élevé présentent un risque supérieur à la moyenne en raison soit de la plus grande fluctuation de leur devise soit de la qualité de l'émetteur.</p> <p><b><u>Risque de contrepartie :</u></b></p> <p>Ce risque est lié à la qualité de la contrepartie avec laquelle la société de gestion négocie notamment soit le règlement/livraison d'instruments financiers, soit la conclusion de contrats sur instruments</p>
--------------------------------	--

	<p>financiers à terme. Ce risque est lié à la capacité de la contrepartie à respecter ses engagements (par exemple : paiement, livraison, remboursement).</p> <p><b><u>Risque de liquidité :</u></b> Il y a un risque que des investissements faits dans les compartiments deviennent illiquides en raison d'un marché trop restreint (souvent reflété par un spread bid-ask très large ou bien de grands mouvements de prix) ; ou si leur « notation » se déprécie, ou bien si la situation économique se détériore ; par conséquent ces investissements pourraient ne pas être vendus ou achetés assez rapidement pour empêcher ou réduire au minimum une perte dans les compartiments.</p> <p><b><u>Risque de change :</u></b> Le compartiment comporte des actifs libellés dans des devises différentes de sa devise de référence. Il peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre sa devise de référence et ces autres devises ou par une éventuelle modification en matière de contrôle des taux de change. Si la devise dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la devise de référence du compartiment, la contrevaletur du titre dans cette devise de référence va s'apprécier. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une dépréciation de la contrevaletur du titre. Lorsque le gérant procède à des opérations de couverture contre le risque de change, la complète efficacité de celle-ci ne peut cependant pas être garantie.</p> <p><b><u>Risque lié à l'inflation :</u></b> Il arrive que les rendements des investissements à court terme n'évoluent pas au même rythme que l'inflation, entraînant ainsi une réduction du pouvoir d'achat des investisseurs.</p> <p><b><u>Risques fiscaux :</u></b> La valeur d'un investissement peut être affectée par l'application des lois fiscales des différents pays, y compris les retenues à la source, les changements de gouvernement ou de politique économique ou monétaire dans les pays concernés. En conséquence, aucune garantie ne peut être donnée que les objectifs financiers seront effectivement atteints.</p> <p><b><u>Risques liés aux stratégies de gestion :</u></b> Le compartiment peut investir en OPCVM du groupe BNP Paribas ou en OPCVM externes, qui peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de leur exposition aux marchés financiers.</p>
<b>Profil des investisseurs</b>	Ce compartiment s'adresse à des clients particuliers et institutionnels:
<b>ACTIONS</b>	
<b>Actions</b>	Pour ce compartiment, la Société émet des actions de la catégorie F, ouverte à tous types de souscripteur.
<b>Catégories d'actions</b>	La Société émettra des actions de capitalisation de la Classe « B »
<b>Code Isin</b>	F LU0581205290
<b>Devise de référence</b>	Devise de référence du compartiment : EUR
<b>MINIMA DE SOUSCRIPTION ET DE DETENTION</b>	
<b>Minimum de souscription initiale</b>	Catégorie F : 1 action (*) (*) idem pour les conversions
<b>Minimum de souscription ultérieure et de détention</b>	Catégorie F : 1 action

<b>DROITS, FRAIS ET COMMISSIONS</b>	
<b>DROITS ET COMMISSIONS RELATIFS AUX SOUSCRIPTIONS, AUX RACHATS ET AUX CONVERSIONS</b>	
<b>Commission de souscription acquise aux intermédiaires financiers</b>	Max. 5 %
<b>Commission annuelle de distribution acquise aux intermédiaires financiers</b> <i>comprend aussi bien la distribution directe qu'indirecte, y compris la vente à travers des contrats d'assurance</i>	0,45% (Cette commission annuelle est calculée chaque jour sur base des VNI quotidiennes)
<b>Commissions de rachat acquise au compartiment</b>	Maximum 1%, si rachat > 10% des actifs du compartiment concerné un jour donné.
<b>Commissions de conversion acquises aux intermédiaires financiers</b> <i>entre compartiments (en sus des éventuels droits d'entrée et/ou de sortie)</i>	Maximum 2% ou la différence entre la commission de souscription maximum et le taux pris sur la souscription initiale
<b>FRAIS DE GESTION ANNUELS</b>	
Ces frais et commissions sont rapportés à la moyenne des actifs nets d'un exercice annuel et sont exprimés en pourcentage	
<b>Commission de gestion maximum</b> Elle est calculée sur la moyenne des actifs nets du mois écoulé de chaque catégorie d'actions. La rémunération du gérant est incluse dans cette commission.	Ces frais et commissions sont rapportés à la moyenne des actifs nets d'un exercice annuel et correspondent à un max de 1.80 %
<b>Commission de performance</b>	Elle est égale à 15% de la différence, si elle est positive, entre la performance de chaque catégorie concernée du compartiment et celle de l'indice Euribor 1M depuis la dernière date de clôture. Cette commission de performance est appliquée à l'actif net journalier de la catégorie.
<b>Autres frais maximum</b> Prélevés mensuellement sur la moyenne des actifs nets de la catégorie d'actions concernée, ils servent à couvrir de manière générale les dépenses de dépôt des actifs (rémunération de la banque dépositaire), d'administration quotidienne (calcul de VNI, tenue de registre, domicile, ...) (« Autres Frais »), à l'exception des frais de courtages, des commissions de transactions sans rapport avec le dépôt, des intérêts et frais bancaires, des dépenses extraordinaires, de la taxe d'abonnement en vigueur au Luxembourg et de tous autres impôts qui pourraient être mis à charge de la Société.	Max. 0.35 %
<b>VALEUR NETTE D'INVENTAIRE ; MODALITES DE SOUSCRIPTIONS, RACHATS ET CONVERSIONS</b>	
<b>Date et évaluation de la valeur nette d'inventaire</b>	A chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire à Luxembourg (le « Jour d'Evaluation »). La V.N.I. sera calculée le jour ouvrable bancaire suivant le Jour d'Evaluation, sur base des cours de clôture de ce Jour d'Evaluation. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, la V.N.I sera datée du jour ouvrable bancaire suivant.
<b>Modalités de souscriptions, rachats et conversions</b>	Les listes de souscription/ rachat/ conversion sont clôturées au plus tard à 15h00 le Jour d'Evaluation, ou si ce jour est un jour férié au Luxembourg, le jour ouvrable bancaire précédent.  Le règlement des souscriptions devra être effectué dans un délai de quatre jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation.

	Le règlement des rachats et conversions sera effectué dans la devise de référence du compartiment dans un délai de quatre jours ouvrables suivant le Jour d'Evaluation.	
<b>Publication de la VNI</b>	Tous les VNI sont disponibles au siège social de la SICAV.	
<b>Date d'émission / d'activation</b>	Le Compartiment sera lancé à une date ultérieure par résolution circulaire du Conseil d'administration.	
<b>Prix Initial d'émission</b>	F	Le prix sera déterminé au moment du lancement du compartiment
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	
<b>FISCALITE</b>		
<b>Régime Fiscal</b>	<p>La Société est assujettie au Luxembourg à un impôt annuel dont le taux est de 0,05% (à l'exception des compartiments qui peuvent bénéficier de la taxe au taux réduit de 0,01% l'an tel que mentionné dans les fiches des compartiments (investisseurs institutionnels ou sous fonds "Liquidités"). Cet impôt est calculé sur la Valeur Nette d'Inventaire de la Société. Il est fixé et payé trimestriellement le dernier jour de chaque trimestre de calendrier. Au Luxembourg, il n'y a pas de droit de timbre ni de droit similaire sur l'émission des actions.</p> <p>La Société et les actionnaires ne sont pas assujettis au Luxembourg à des impôts ou taxes quelconques sur le revenu, les plus-values, les successions ou donations, les transferts d'actions, sauf les actionnaires résidents et certaines personnes physiques ayant des liens avec le Luxembourg autres que la simple possession d'actions.</p> <p>Il appartient à l'actionnaire de s'informer sur le traitement fiscal qui lui est fait compte tenu de la loi de son pays, de sa nationalité ou de sa résidence, à raison des distributions de dividendes ou des attributions d'actions gratuites ou de la propriété d'actions.</p>	
<b>INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES</b>		
<b>Informations supplémentaires</b>	<p>La Société est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés tenu auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-47.104 par une durée illimitée. Les statuts coordonnés de la Société y sont déposés.</p> <p>Une copie des statuts, du prospectus complet, du prospectus simplifié, et des rapports financiers (rapport semi annuel et rapport annuel révisé) peuvent être obtenus sans frais au siège social de la Société et auprès de la Banque Dépositaire.</p>	
<b>Informations complémentaires</b>	Pour tout renseignement complémentaire contacter le siège social de la société.	
<b>PERFORMANCES DU COMPARTIMENT</b>		
Le compartiment n'ayant pas été lancé, un histogramme ne serait pas représentatif.		
<u>Avertissement</u> : Les performances passées ne présument pas des performances futures.		